

Archives à Berne

Etat » L'archivage des données numériques de l'Etat de Fribourg est confié aux Archives fédérales suisses. Cette collaboration permet d'unir les efforts tout en garantissant la pérennité, la sécurité et l'accès aux archives numériques, indique un communiqué conjoint.

Grâce à ce partenariat, le canton de Fribourg évite les frais de développement et d'acquisition de sa propre solution, mais garde la souveraineté sur ses données archivées, assure l'Etat de Fribourg. » **MAG**

Une plateforme participative pour sauver le climat

Gestes quotidiens » **Dans le cadre du plan climat cantonal, les Fribourgeois ont désormais la possibilité de partager leurs expériences en ligne.**

Des témoignages de particuliers, des interviews de spécialistes, des articles de vulgarisation scientifique ou encore des séquences vidéo présentant de bonnes pratiques en matière de préservation de l'environnement et d'efficience énergétique: il y a un peu de tout ça et bien

d'autres choses à l'adresse monplanclimat.fr.ch.

Cette nouvelle plateforme internet bilingue, lancée sous l'égide du Plan climat fribourgeois, se conçoit comme un lieu d'échange de connaissances permettant au public de s'approprier la thématique. Lancé officiellement hier après-midi en présence du directeur fribourgeois de l'aménagement, de l'environnement et des constructions Jean-François Steiert, le site a vu le jour grâce

au soutien de nombreux partenaires privés et publics.

S'y sont associés, outre l'Etat de Fribourg et l'Association des communes fribourgeoises, Groupe E, les Transports publics fribourgeois, Bio Fribourg, l'Union des paysans fribourgeois, l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments, la BCF, la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg, mais aussi la Fondation Carbon Fri, l'association faîtière du bio-

gaz agricole Ökostrom Schweiz et la société spécialisée dans la gestion des enjeux climatiques Climate Services.

La plateforme, qui propose déjà un contenu riche et varié abordant de multiples enjeux liés à l'environnement et à la préservation du climat, compte se développer encore grâce à de nouveaux partenariats mais aussi à la participation active du public, a expliqué hier Céline Girard, responsable du plan climat fribourgeois. Les particu-

liers souhaitant partager une expérience ou une bonne pratique sont invités à contacter les responsables de la plateforme pour discuter de la forme à donner à leur contribution. Ils peuvent également prendre part à un concours d'écriture sur le thème du climat.

Le plan cantonal en la matière prévoit une sortie des énergies fossiles et une neutralité carbone à l'horizon 2050. »

MARC-ROLAND ZOELLIG

» <https://monplanclimat.fr.ch>

Les commerçants s'insurgent contre la disparition imminente de soixante places de stationnement

La piste cyclable énerve à Pérrolles



Une piste cyclable va être aménagée sur l'artère de Pérrolles, moyennant la suppression d'une soixantaine de places de parc en direction des Charmettes (à gauche de la chaussée ci-dessus). Alain Wicht

» **PATRICK CHUARD**

Fribourg » Ils sont «furieux», les commerçants et les restaurateurs. C'est en tout cas le terme utilisé hier par l'Association fribourgeoise du commerce, de l'artisanat et des services (AFCAS). Elle ne digère pas la disparition programmée de 60 places de stationnement sur le boulevard de Pérrolles. La ville de Fribourg vient d'annoncer la création d'une piste cyclable entre la gare CFF et le giratoire des Charmettes, pour une durée de deux mois (*La Liberté* du 13 juin). Il s'agit, selon l'exécutif, «d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité des cyclistes dans le contexte du coronavirus».

Mais les tenanciers de magasins et de cafés de l'artère commerciale voient surtout le revers de la médaille: des places en moins pour les voitures. Une gêne pour les clients. «Oui, nous sommes furieux! Cela tombe au pire moment possible, alors que les commerces ont souffert de la crise du Covid-19 et que l'activité reprend à peine», tempête David Krienbühl, secrétaire de l'AFCAS. «C'est une période où

il convient de soutenir les commerçants et leur mettre le moins d'entraves possible.»

Les commerçants auraient voulu qu'on leur demande leur avis: «La ville n'a consulté personne et n'a pas eu l'élémentaire obligeance de communiquer officiellement cette décision, souligne David Krienbühl. Un sergent de ville a fait le tour des cafés et des commerces pour l'annoncer, mais parfois les patrons n'étaient pas présents.» La vitesse de mise en œuvre surprise: la piste cyclable (côté Rex et Christ-Roi) sera marquée au sol demain soir déjà, si la météo le permet. L'AFCAS se pose également la question de la légalité de ce changement éclair.

L'exécutif de la capitale assume sa décision. «Nous vivons une situation particulière avec la crise du Covid-19, qui nous impose de prendre des décisions rapides. Les bus TPF sont à moitié vides et une hausse du trafic routier est à craindre. Il s'agit donc d'inciter les personnes qui le peuvent à privilégier le vélo, la marche, et de les inciter à réutiliser les transports publics», explique Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal en charge de la mobilité. Il rappelle aussi



«Les autorités des villes romandes ont fait leur travail, nous faisons le nôtre»

Pierre-Olivier Nobs

que Pérrolles est un «point noir» pour les cyclistes en matière de sécurité. Vingt accidents y ont impliqué des cyclistes ces dernières années. «Nous prenons des mesures adaptées à la situation, comme l'ont fait Genève, Lausanne ou Vevey. Les autorités des villes romandes ont fait leur travail, nous faisons le nôtre.»

La mesure est légale, à entendre Pierre-Olivier Nobs. La loi sur la circulation routière (LCR) précise que des «limitations ou prescriptions peuvent être édictées (...) contre le bruit et la pollution de l'air, (...) pour assurer la sécurité, faciliter ou régler la circulation». Programmée sur deux mois, la mesure ne nécessiterait aucune publication. Pour pérenniser la mesure, en revanche, la ville devrait faire une mise à l'enquête.

Abondance de places

Surtout, le nombre de places de stationnement est pléthorique dans le secteur de Pérrolles, fait remarquer le Conseil communal: environ 4200, en comptant les parkings privés et publics. «Ces places sont largement excédentaires. Selon des statistiques, il y a en permanence

25% à 30% de places vides, jusqu'à 50% la nuit, sur le secteur public.» Vu le grand nombre de places de stationnement dans le secteur, la disparition pendant ce test d'une soixantaine de places n'aura aucune incidence, selon Pierre-Olivier Nobs. «A l'exception d'un effet favorable pour les promoteurs privés qui ont aménagé à leurs frais des places payantes dans le secteur. Pourquoi les villes devraient-elles faire du dumping sur le prix des places?»

Quo qu'il en soit, la période est en tout cas mal choisie, jugent les commerçants: «Nous battons pour sortir la tête hors de l'eau. La ville en est consciente, puisqu'elle s'est montrée arrangeante avec les terrasses sur le secteur public. Et maintenant elle nous poignarde dans le dos, c'est à n'y plus rien comprendre», lance Philippe Roschy, patron de la brasserie Le Boulevard 39.

Plusieurs commerçants font également remarquer qu'il y a déjà une piste cyclable à la Route des Arsenaux, parallèle à Pérrolles. Une étrange remarque, selon le conseiller communal chargé du dossier: «C'est un peu comme si on supprimait le trafic

routier aux Arsenaux sous prétexte que les voitures peuvent circuler sur Pérrolles.»

Danger

Jan Kreuels, du comité Pro vélo Fribourg, se félicite au contraire de la décision de la ville, qu'il espère voir devenir définitive: «A Pérrolles, les bus doivent souvent ralentir derrière les cyclistes en direction de la gare et les cyclistes sont souvent mis en danger par les automobilistes dans l'autre sens. J'ai risqué de me prendre une portière de voiture devant le Domino.» Selon lui, la question doit se poser en ces termes: «Laissez-vous votre jeune enfant circuler seul à vélo sur Pérrolles?»

Les commerçants se trompent en ne misant que sur les automobilistes, estime Jan Kreuels: «Des études montrent que, dans les centres-villes, les piétons et les usagers des bus consomment davantage que les automobilistes.» L'association critiquait Fribourg en 2018 pour son manque d'aménagements dédiés à la petite reine. La ville rattrape progressivement ce retard: elle dispose aujourd'hui de 24 kilomètres de marquages. Deux fois plus qu'il y a dix ans. »